

"Il est dur d'échouer, mais il est pire de n'avoir jamais tenté de réussir"

Franklin DELANO-ROOSEVELT

Le 6 juillet dernier, Le Président du Conseil Départemental de l'Ardèche a décidé d'un passage en force pour ce qu'il appelle « les nouveaux règlements du temps de travail ». Pour cela il a payé, avec l'argent du contribuable, une société d'agents de sécurité et un huissier afin de les mettre en face de ses agents venus exprimer leurs incompréhensions et leurs désaccords.



Nous en profitons pour féliciter les agents présents vendredi 6 juillet au matin pour avoir répondu aux provocations du Président par des chants et des applaudissements prouvant ainsi, s'il en est besoin que la violence n'est pas du côté du personnel ou des organisations syndicales.

Une étape est franchie mais rien n'est jamais définitif.

C'est pourquoi, afin de vous permettre de montrer votre détermination à voir amender cette réorganisation nous avons décidé de mettre à votre disposition un préavis de grève.

La CGT ne peut cautionner de tels agissements ! Comment expliquer en effet que le Président qui considérait il y a moins d'un an que « les agents de la collectivité n'étaient pas une charge mais une ressource » soit prêt aujourd'hui à utiliser la force contre ces mêmes agents ?

Nous en profitons



"TOUT SEUL ON VA PLUS VITE,
ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN."
PROVERBE AFRICAIN

Ce préavis est un outil pour vous permettre de montrer votre désaccord et de vous mobiliser en montant des actions ponctuelles lors de réunions de travail, de visites d'élus sur le terrain ou de manifestations festives (tour de France, festival, etc...). Il vous protège d'éventuelle sanction dans le cadre d'actions pour votre (notre) combat.

Pensez à nous faire connaître vos actions afin de les partager avec l'ensemble du personnel.

Bonnes vacances et bel été à tous...